



Communiqué de presse

Canadian Office and Professional Employees Union/Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau
2nd Fl., 4595 Canada Way, Burnaby (C.-B.) V5G 1J9 / #250 – 1200, avenue Papineau, Montréal, (QC) H2K 4S6
Tél. : (604) 299-0378 téléc. : (604) 299-8211 site Web : www.cope378.ca / tél.: 514-522-6511 téléc.: 514-522-9096 site Web: www.sepb.qc.ca

Dépêche SEPB/COPE

le 17 décembre 2004

La Cour de Floride tranche en faveur du nouveau syndicat canadien dans le litige qui l'oppose au syndicat international américain concernant l'autonomie.

Victoire décisive pour le Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau

VANCOUVER – Le Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau a remporté une victoire décisive devant les tribunaux de Floride dans l'affaire portée en cour en raison de sa décision de quitter un syndicat américain pour devenir un syndicat canadien autonome.

La présidente nationale du SEPB/COPE Jerri New a expliqué que l'arrêt des procédures amorcées en Floride ordonné par le juge américain par défaut de juridiction signifie que la cause peut maintenant être saisie par la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Le Syndicat international des employées et employés professionnels-les et de bureau (SIEPB), explique Jerri New, tente depuis le mois de juin de faire renverser une décision prise démocratiquement par les 34 000 membres du SEPB/COPE de quitter le SIEPB pour former leur propre syndicat canadien.

Les membres du SEPB/COPE, poursuit Jerri New, sont heureux que le juge de district Alan S. Gold ait ordonné le 10 décembre que les procédures entreprises par le SIEPB devant la Cour de division de Miami du *Southern District of Florida* soient entendues en Colombie-Britannique.

Les procédures juridiques devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique sur la question de l'autonomie avaient été suspendues en attendant la décision des tribunaux de Floride; elles peuvent désormais reprendre.

« Nous sommes soulagés de voir que les questions de représentation syndicale de travailleurs canadiens seront tranchées par les tribunaux canadiens », raconte Jerri New.

Le Congrès du travail du Canada a pleinement reconnu le SEPB/COPE comme un de ses affiliés, et en novembre, la présidente nationale du SEPB/COPE Jerri New était élue au comité exécutif du CTC.